

CONSEIL MUNICIPAL

de



Compte Rendu de la Séance du Lundi 13 Juin 2016

SOMMAIRE

I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.....	3
II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS	3
III – INTERCOMMUNALITÉ - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS	3
IV - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015	4
V - BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	5
VI - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015	6
VII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	7
VIII - BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015.....	8
IX - BUDGET ANNEXE DE L'EAU : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	9
X - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE PROJET DE CRÉATION D'UNE BOUCLE CYCLO DÉCOUVERTE.....	10
XI - MAINTIEN DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE POUR 2017	11
XII - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX AVEC LA SOCIÉTÉ DALKIA	11
XIII - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITÉ	12
XIV - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF.....	12
XV - PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES POUR L'ACHAT DE GOBELETS PERSONNALISÉS RÉUTILISABLES	13
XVI - PERSONNEL : ACTUALISATION DES CRÉDITS GLOBAUX DU RÉGIME INDEMNITAIRE.....	14
XVII - CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE POUR UN AGENT MUNICIPAL	14
XVIII - MODIFICATION PARTIELLE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.....	14
QUESTIONS DIVERSES	15

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Lundi 13 Juin 2016 à 20H30.

ETAIENT PRÉSENTS : MM. ASSENAT Marion - BENEZET Jean-Charles – BENKEMOUN David - BERNARD Philippe - COULET Suzanne - DATO Élisabeth – FRANCES Henri – GOGUILLON Nathalie - HERVAS Sonia - JOULLIA Danielle – LASH Christian - MALAVELLE William - MARTIN Laurence (arrivée à 21H00) - MEYNIER Jérôme – MONIER Rudy - PASINETTI Josette - PAUTARD Véronique – PELLEREI Jean-Pierre - POPOFF Thierry - ROUX Jean-Pierre - ROUX Marie-Christine – SIRVIN Jean - TECCO Bernard - THIBONNIER Nathalie -

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Mme COMBE Isabelle (Procuration à Mme JOULLIA Danielle) - Mme FONTBONNE Céline (Procuration à Mme GOGUILLON Nathalie) – Mme MARTIN Laurence (Procuration à Mme ROUX Marie-Christine) - M. POUECH Serge (Procuration à M. MEYNIER Jérôme) – M. ROUX Philippe (Procuration à M. MALAVELLE William) – Mme SORTAIS Virginie (Procuration à M. ROUX Jean-Pierre) -

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. MONIER Rudy

Monsieur le Maire ouvre la séance et cite les Conseillers qui ont remis une procuration.

Il propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat du dimanche 12 juin 2016 survenu à Orlando aux États-Unis.

Approbation du compte-rendu de la séance du 10/05/2016

Monsieur le Maire demande si les Conseillers ont des remarques à formuler à propos du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mai 2016.

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal du compte rendu du Conseil de la séance du 10 Mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire fait le point sur les décisions prises depuis la dernière séance du Conseil. Le descriptif des décisions qui ont été prises est le suivant :

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2016-004	Choix de la société APAVE - Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction de la nouvelle chaufferie du groupe scolaire Joliot Curie.	Montant du marché : 2 445,00 € HT (soit 2 934,00 € TTC)
DEC2016-005	Choix de la société COORD TECH - Mission SPS dans le cadre de la construction de la nouvelle chaufferie du groupe scolaire Joliot Curie.	Montant du marché : 720,00 € HT (soit 864,00 € TTC)
DEC2016-006	Choix de la société DEKRA pour les vérifications techniques et réglementaires des bâtiments et équipements de la commune.	Montant du marché : 3 357,00 € HT (soit 4 028,40 € TTC) Durée : 1 an renouvelable 3 fois
DEC2016-007	Cession d'un équipement municipal réformé (bétonnière) à un particulier.	Montant de la cession : 120,00 €
DEC2016-008	Mise à disposition à titre payant de matériel municipal auprès de l'association Les Amis du Serre (barrières taurines).	Montant de la prestation : 90,00 €

II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS

1. Commission pour la révision du Règlement Intérieur du Conseil municipal (réunion du 12 mai 2016) – Annexe – Doc N°1

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM. Monsieur le Maire précise ce sujet fera l'objet du point N°18 de l'Ordre du Jour.

2. Commission des Travaux et de la Voirie (réunion du 17 mai 2016) - Annexe – Doc N°2

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

3. Commission des Ressources Humaines (réunion du 25 mai 2016), Annexe – Doc N°3

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM et n'appelle aucune remarque.

Monsieur le Maire précise que ce sujet fera l'objet du point N°16 de l'Ordre du Jour.

4. Commission de la Communication (réunion du 07 juin 2016), Annexe – Doc N°4

Le compte rendu de la commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM et n'appelle aucune remarque.

5. Commission de l'Aménagement de la Ville et de l'Environnement (réunion du 10 juin 2016)

Le compte-rendu de la commission n'a pas encore été rédigé.

III – INTERCOMMUNALITÉ - LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS

Monsieur le Maire fait part de l'agenda à venir concernant les réunions communautaires :

- ✓ 14/06/2016 : Réunion à Bagard concernant la communication d'informations sur le fonctionnement de l'Agglo.
- ✓ 15/06/2016 : Comité des Maires
- ✓ 17/06/2016 : Conseil Communautaire exceptionnel consacré à la fusion
- ✓ 23/06/2016 : Conseil Communautaire ordinaire

Il fait part des derniers chiffres relatifs aux résultats des votes concernant la fusion : 25 votes "Contre", 4 votes "Pour" et 1 abstention. Il rappelle que pour les communes qui ne se prononceront pas, l'avis sera réputé favorable.

XXXXX 21H00 - Arrivée de Madame Laurence MARTIN XXXXX

IV - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire expose que le Conseil doit procéder au vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'année 2015 selon la procédure définie par le Code Général des Collectivités Territoriales (article L 1612-12).

Il donne la parole à Monsieur Jérôme MEYNIER, Adjoint aux Finances, qui présente l'ensemble des éléments comptables concernant cet exercice, lesquels ont été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM et figurent dans le tableau ci-après :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2015	5 827 523,94 €	6 026 787,95 €	199 264,01 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			145 522,55 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			344 786,56 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	790 038,78 €	764 948,58 €	- 25 090,20 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			- 254 644,81 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			- 279 735,01 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2015				
	Investissement	355 388,84 €	720 539,00 €	365 150,16 €
Résultats cumulés 2015 (y compris RAR en Investissement.)				430 201.71 €

Détail du résultat :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de 2015
Investissement	- 254 644,81 €	0,00 €	- 25 090,20 €	- 279 735,01 €
Fonctionnement	440 376,91 €	294 854,36 €	199 264,01 €	344 786,56 €
Total	185 732,10 €	294 854,36 €	174 173,81 €	65 051,55 €

1 – Adoption du Compte Administratif du Budget Principal, pour l'exercice 2015.

Monsieur Jean-Charles BENEZET, Maire, quitte la séance.

Monsieur Henri FRANCES, Premier Adjoint, préside la séance et en appelle au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22	6	0	0

Le Conseil Municipal adopte par 22 voix 'Pour', 06 voix 'Contre', 0 "abstention", le Compte Administratif de l'exercice 2015.

2 - Adoption du Compte de Gestion du Budget Principal, pour l'exercice 2015.

Monsieur Jérôme MEYNIER informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisée par le Receveur de la Perception d'Alès Municipale et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune concernant le Budget Principal.

Monsieur le Maire précise que le Receveur a transmis à la commune son Compte de Gestion avant le 1er Juin comme la loi lui en fait l'obligation et appelle les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	0	6	0

Le Conseil Municipal, adopte par 23 voix "Pour", 0 voix "Contre", 6 "abstention" et 0 "Refus de vote", le Compte de Gestion de l'exercice 2015 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget Principal pour le même exercice.

V - BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire indique qu'il convient également de voter l'affectation définitive du résultat de clôture de la Section de Fonctionnement, constaté au 31 décembre 2015. Celui-ci a fait l'objet d'une reprise anticipée lors du Budget Primitif de l'année en cours.

Monsieur Jérôme MEYNIER expose la décomposition du résultat de clôture de l'exercice 2015 tel que décrit dans le tableau ci-après :

SECTION	Résultats de clôture au 31 décembre 2015
Investissement	- 279 735.01 €
Fonctionnement	344 786.56 €
TOTAL	65 051.55 €

Les éléments financiers transmis par les services de l'État et notamment par la Trésorerie d'Alès Municipale, ont permis de constater la correspondance entre les écritures comptables du Budget de l'ordonnateur et celles du Compte de Gestion du Receveur d'Alès Municipale pour l'exercice 2015.

Aucune différence n'est à constater entre l'affectation provisoire du résultat et le résultat constaté lors du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2015.

Le détail des Restes à Réaliser (RAR) de la section d'investissement, à reporter sur l'exercice 2015, est le suivant :

⇒ Restes à réaliser en dépenses	355 388.84 €
⇒ Restes à réaliser en recettes	720 539.00 €
⇒ Solde RAR	365 150.16 €

Le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

⇒ Déficit Investissement 2015	- 279 735.01 €
⇒ Solde RAR	+ 365 150.16 €
⇒ Soit	85 415.15 €

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	1	0	0

Le Conseil adopte par 28 voix "Pour", 1 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote", l'affectation définitive du résultat de clôture de la section de fonctionnement du Budget Principal, pour l'exercice 2015, soit **344 786,56 €**, de la manière suivante :

- En recette de la section d'investissement du Budget Primitif de l'année 2016, au compte 1068, pour un montant de **0.00 €** euros,
- En report en recette de fonctionnement de l'année 2016, au compte 002, pour **344 786,56 €**.

VI - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire expose qu'au même titre que le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Assainissement doit faire l'objet d'un vote concernant son exécution durant l'exercice précédent.

Le Conseil municipal a pris connaissance, à partir des documents disponibles sur le portail CICM, du détail du résultat de clôture de l'exercice 2015.

Le Conseil devra procéder au vote du Compte Administratif et au vote du Compte de Gestion de l'année 2015.

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2015	33 719,83 €	47 715,59 €	13 995,76 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			55 193,94 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			69 189,70 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	42 699,58 €	36 677,35 €	- 6 022,23 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			- 14 729,81 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			- 20 752,04 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2015	Investissement			0 €
	Résultats cumulés 2015 (y compris RAR en Investissement.)			48 437,66 €

Détail du résultat :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de 2015
Investissement	- 14 729,81 €	0 €	- 6 022,23 €	- 20 752,04 €
Exploitation	91 703,75 €	36.509,81 €	13 995,76 €	69 189,70 €
Total	76 973,94 €	36.509,81 €	7 973,53 €	48 437,66 €

1 – Adoption du Compte Administratif du Budget Annexe de l'assainissement pour l'exercice 2015

Monsieur Jean-Charles BENEZET, Maire, quitte la séance.

Monsieur Henri FRANCES, Premier Adjoint, préside la séance et en appelle au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
27	1	0	0

Le Conseil Municipal adopte par 27 voix 'Pour', 01 voix 'Contre', 0 abstention, 0 "Refus de vote", le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2015.

2 – Adoption du Compte de Gestion du Budget Annexe de l'assainissement pour l'exercice 2015

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisée par le Receveur de la Perception d'Alès Municipale et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune concernant le budget annexe de l'assainissement.

Monsieur le Maire précise que le receveur a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1er juin comme la loi lui en fait l'obligation et appelle les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	1	0

Le Conseil Municipal, adopte, par 28 voix "Pour", 0 voix "Contre", 1 "Abstention" et 0 "Refus de vote", le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2015, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget de l'Assainissement pour le même exercice.

VII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient également de voter l'affectation définitive du résultat de clôture de la section d'exploitation constaté au 31 décembre 2015, celui-ci ayant fait l'objet d'une reprise anticipée lors du budget primitif de l'année en cours.

Monsieur Jérôme MEYNIER expose la décomposition du résultat de clôture de l'exercice 2015 telle que décrite dans le tableau ci-après :

SECTION	Résultats de clôture au 31 décembre 2015
Investissement	- 20 752,04 €uros
Exploitation	69 189,70 €uros
TOTAL	48 437,66 €uros

Les éléments financiers transmis par les services de l'État et notamment par la Trésorerie d'Alès Municipale, ont permis de constater la correspondance entre les écritures comptables du Budget de l'ordonnateur et celles du Compte de Gestion du Receveur d'Alès Municipale pour l'exercice 2015. Il n'y a pas de restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2016.

Le besoin de financement de la section d'exploitation est le suivant :

⇒ Déficit Investissement 2015	- 20 752,04 €
⇒ Solde RAR	0,00 €
⇒ Soit	- 20 752,04 €

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	1	0	0

Le Conseil adopte par 28 voix "Pour", 1 voix "Contre", 0 "Abstention" et 0 "Refus de vote", l'affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation du Budget Annexe de l'Assainissement, pour l'exercice 2015, soit **69 189.70 €**, de la manière suivante :

- En recette de la section d'investissement du budget primitif de l'année 2016, au compte 1068, pour un montant de **20 752.04 €**.
- En report, en recette de la section d'exploitation du budget de l'année 2016, pour **48 437.66 €**.

VIII - BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015

Au même titre que le Budget Annexe de l'Assainissement, le Budget Annexe de l'Eau doit faire l'objet d'un vote concernant son exécution durant l'exercice précédent.

Le Conseil municipal a pris connaissance, à partir des documents disponibles sur le portail CICM, du détail du résultat de clôture de l'exercice 2015.

Monsieur Jérôme MEYNIER expose que l'ensemble des éléments comptables concernant cet exercice a été mis à la disposition des Conseillers, sur le portail CICM et figurent dans le tableau ci-après :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2015	8 953,50 €	8 215,39 €	- 738,11 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			+ 1 191,56 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			453,45 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	0 €	0 €	0 €
	Résultats antérieurs reportés (2014)			0 €
	Solde global d'exécution			0 €

	(Résultat de clôture)			
Restes à réaliser au 31 décembre 2015	Investissement	0 €	0 €	0 €
	Résultats cumulés 2015 (y compris RAR en Investissement.)			453,45 €

Détail du résultat :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de 2015
Investissement	-	-	-	-
Exploitation	1 191,56 €	0 €	- 738,11€	453,45 €
Total	1 191,56 €	0 €	- 738,11 €	453,45 €

1 – Adoption du Compte Administratif du Budget Annexe de l'Eau

Monsieur Jean-Charles BENEZET, Maire, quitte la séance.

Monsieur Henri FRANCES, Premier Adjoint, préside la séance et en appelle au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Eau pour l'exercice 2015.

2 – Adoption du Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Eau

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisée par le Receveur en poste à la Perception d'Alès Municipale et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune concernant le Budget Annexe de l'eau.

Monsieur le Maire précise que le receveur a transmis à la commune son Compte de Gestion avant le 1er juin, comme la loi lui en fait l'obligation, et appelle les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Eau, pour l'exercice 2015, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget de l'Eau pour le même exercice.

IX - BUDGET ANNEXE DE L'EAU : AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire expose qu'il convient également de voter l'affectation définitive du résultat de clôture de la section d'exploitation, constaté au 31 décembre 2015, celui-ci ayant fait l'objet d'une reprise anticipée lors du budget primitif de l'année en cours.

Monsieur Jérôme MEYNIER expose la décomposition du résultat de clôture de l'exercice 2015 telle que décrite dans le tableau ci-après :

SECTION	Résultats de clôture au 31 décembre 2015
Investissement	0 €
Exploitation	453,45 €
TOTAL	453,45 €

Les éléments financiers transmis par la Trésorerie d'Alès Municipale, ont permis de constater la correspondance entre les écritures comptables du Budget de l'Ordonnateur et celles du Compte de Gestion du Receveur d'Alès Municipale pour l'exercice 2015.

Aucune différence n'est à constater entre l'affectation provisoire du résultat et le résultat constaté lors du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2015.

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de clôture de la section d'exploitation de l'exercice 2015, soit **453,45 €**, de la manière suivante :

- En report, en recettes de la section d'exploitation du budget de l'année 2016, pour **453,45 €**.

X - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE PROJET DE CRÉATION D'UNE BOUCLE CYCLO DÉCOUVERTE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Henri FRANCES qui, à partir de documents présentés au vidéo projecteur, décrit le projet proposé par l'association "Partageons la route en Cévennes". Celui-ci concerne le développement d'une boucle cyclo découverte sur un parcours qui peut aller de 5 à 21 km et traverse le territoire communal. Celle-ci se connecte également avec la voie verte d'Alès et avec la boucle cyclo-découverte du Nord d'Alès. En septembre 2013, ce projet avait déjà été soumis à la commune mais n'avait pas pu aboutir pour des raisons techniques et financières. Depuis, le dossier a été modifié, notamment au niveau du tracé. En effet, il existait une dangerosité importante au niveau du Carrefour de Montmoirac, lequel a été contourné.

Monsieur Henri FRANCES précise que le projet a été adopté par le Conseil Départemental.

Aujourd'hui, la commune peut obtenir une subvention du Conseil Départemental pour l'implantation d'une signalétique adaptée. Le montant estimatif de ce projet a été évalué à 8 230,72 € HT, soit 9 876,86 € TTC. Sous réserve de l'obtention de la subvention, ce projet pourrait être réalisé en 2017.

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil décide, à l'unanimité, décide d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires à la réalisation du projet de création d'une boucle "cyclo découverte" et sollicite auprès du Conseil Départemental du Gard l'aide financière maximale pouvant être obtenue pour ce type de projet.

XI - MAINTIEN DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE POUR 2017

Monsieur le Maire expose que le taux de variation applicable aux tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour 2017 s'élève à + 0,2 % (source INSEE).

La Municipalité propose de ne pas procéder à l'indexation des tarifs de la TLPE pour l'année 2017.

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de se prononcer sur le maintien des taux de la TLPE avec des tarifs applicables en 2017, identiques à ceux appliqués en 2016.

Le tarif de référence pour la détermination des différents tarifs fixés à l'article L. 2333-9 du CGCT s'élèvera en 2017 à 15,00 €.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas indexer les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2017 et de maintenir les tarifs appliqués en 2016.

XII - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX AVEC LA SOCIÉTÉ DALKIA

Monsieur le Maire évoque la signature du marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux avec la société DALKIA en Juin 2013.

Ce marché, d'une durée de cinq ans, fait l'objet d'un avenant n° 1 visant à prendre en considération les modifications des programmes de chauffe et la modification de la température contractuelle intervenue depuis le début de l'exécution du marché, sur certains bâtiments communaux.

Cet avenant n'a pas d'incidence sur les prestations forfaitaires P2 (maintenance-entretien courant) et P3 (investissement sur le renouvellement- amélioration des équipements de chauffage). Son impact porte sur la prestation P1 correspondant à la consommation de combustible (gaz).

Les modifications apportées au marché sont présentées au vidéo projecteur et figurent dans le tableau ci-après :

	COMBUSTIBLE (P1)					PRESTATIONS FORFAITAIRES	
	NB		« q » E.C.S.			Prestations Services P2	Garantie Totale P3
	Gaz MWh/PCS	FOD m3	FOD m3	Gaz MWh/PCS	CU MWh/m3		
Marché de base	1 188,00	-	-	-	-	14 674,84	20 652,58
Avenant n° 1	32,20	-	-	-	-	-	-
Total Marché + avenants	1 220,20	-	-	-	-	14 674,84	20 652,58

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil décide, à l'unanimité, approuve les conditions techniques et financières de l'Avenant n° 1 au Marché d'Exploitation de chauffage passé avec la société DALKIA. Il autorise le Maire à signer ledit avenant. Celui-ci prendra effet dès sa notification à la société attributaire.

XIII - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITÉ

Sur la base des crédits votés au Budget Primitif de l'exercice 2016 et du rapport de l'Office Municipal de la Solidarité (OMDS) datant du 26 Avril 2016, proposant une répartition entre les associations concernées, Monsieur le Maire présente le tableau de répartition au vidéo projecteur, tel que figurant ci-dessous.

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS 2016
Amitié d'Automne	1 116,00 €
Anciens Combattants	522,00 €
Bidi	947,00 €
C.L.C.V.	1 201,00 €
Citoyen du Monde	820,00 €
Planète du Net	642,00 €
F.N.A.C.A.	927,00 €
Partage	816,00 €
St Christophe	746,00 €
OMDS	98,00 €
TOTAL.....	7 835,00 €

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Madame Marion ASSENAT, en tant que membre d'une association relevant de l'OMDS, indique qu'elle ne prendra pas part au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

Le Conseil approuve, à l'unanimité (28 voix "Pour"), la proposition de répartition des subventions concernant l'exercice 2016 pour les associations relevant de l'Office Municipal de la Solidarité, telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

XIV - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF

Sur la base des crédits votés au budget primitif de l'exercice 2016 et du rapport de l'Office du Mouvement Sportif proposant une répartition entre les associations concernées, le Conseil municipal est amené à voter les subventions communales 2016 destinées aux associations relevant de l'Office du Mouvement Sportif ainsi qu'une subvention de **2 000,00 €** destinée au fonctionnement de cet office.

Monsieur le Maire présente le tableau de répartition au vidéo projecteur, tel que figurant ci-dessous :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS 2016
SPORT POUR TOUS	213,31 €
ARC CLUB SAINT CHRISTOL	2 273,47 €
TENNIS	2 753,18 €
ASCL	10 401,91 €
ASSC-FOOT	8 132,86 €
FOOTBALL-CLUB	919,05 €
APML (Pêche à la mouche)	136,86 €
PAT AGILE	1 414,99 €
CLUB DE RANDONNEE	394,89 €

SAVATE BF	4 891,61 €
ST CHRISTOL ATHLETIC CEVENOL (SCAC)	2 124,93 €
JUDO CLUB	616,28 €
A CHACUN SA GYM	2 901,66 €
TOTAL	37 175,00 €

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer sur cette répartition.

Monsieur Jean-Pierre ROUX, en tant que membre d'une association relevant de l'OMS, ne prendra pas part au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

Le Conseil décide, à l'unanimité (28 voix "Pour"), la proposition de répartition des subventions concernant l'exercice 2016 pour les associations relevant de l'Office du Mouvement Sportif, telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

XV - PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES POUR L'ACHAT DE GOBELETS PERSONNALISÉS RÉUTILISABLES

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de sa politique environnementale, la Municipalité a proposé aux associations qui le souhaitent, la possibilité de s'inscrire dans une démarche écologique en procédant à un achat groupé avec la commune, de gobelets personnalisés réutilisables. En effet, l'utilisation du gobelet jetable sera définitivement interdite au 1^{er} Janvier 2020.

Après recensement des besoins avec les huit associations participantes à cette action, la commune a acheté un volume de 1 900 gobelets (1000 en 25/33 cl et 900 en 15/20 cl) pour un montant total de 813,82 € TTC. Conformément aux engagements pris, la commune remettra aux associations concernées les volumes de gobelets réservés par celles-ci, soit 1600 unités, moyennant une facturation au prix d'achat unitaire (frais de port compris).

Il est proposé au Conseil de se prononcer sur ce tarif afin d'établir la facturation auprès des associations participantes, à savoir :

- ✓ Gobelets en 25/33 cl : 0,402 € le gobelet,
- ✓ Gobelets en 15/20 cl : 0,322 € le gobelet.

En cas de renouvellement de la commande, il est proposé de procéder de la même manière auprès des associations.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil adopte, à l'unanimité, la proposition des tarifs de facturation de gobelets réutilisables aux associations.

XVI - PERSONNEL : ACTUALISATION DES CRÉDITS GLOBAUX DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Monsieur le Maire expose qu'il convient de revoir les crédits globaux affectés au régime indemnitaire versé aux agents de la collectivité (**Cf. Annexe – Doc N°5**). Ce tableau de répartition tient compte de l'évolution des effectifs de la commune et des mouvements de personnel (avancements de grade, départ à la retraite, etc...).

Les crédits afférents au crédit global de chaque prime seront modifiés en fonction de l'évolution du tableau des effectifs de la collectivité sans qu'il y ait besoin de délibérer à nouveau. Le versement des différentes indemnités exposées dans le tableau a lieu mensuellement.

Il précise que ce tableau a été examiné en Comité Technique et en Commission des Ressources Humaines le 25 mai 2016.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'actualisation des crédits globaux du régime indemnitaire des agents.

XVII - CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE POUR UN AGENT MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que le Responsable du service des bâtiments communaux qui relève du pôle technique partira prochainement à la retraite (1^{er} août 2016). À cette occasion, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution d'un cadeau de départ à la retraite d'une valeur de 305,00 €.

Il demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer un cadeau de départ à la retraite d'un agent communal, Gilles CHABALIER, pour un montant de 305.00 €.

XVIII - MODIFICATION PARTIELLE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter les propositions de modifications du Règlement Intérieur du Conseil examinées par la commission ad hoc qui s'est réunie le jeudi 12 mai 2016. (Cf. Annexe – Doc. N°1)

Il demande aux Conseillers de se prononcer sur ces modifications.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la proposition de modification partielle du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

1. Antenne sur le toit d'un immeuble

Il est évoqué les travaux réalisés sur une antenne installée sur le toit d'un immeuble.

Monsieur Henri FRANCES indique qu'il s'agit d'un immeuble privé et qu'il ne possède aucun élément à ce sujet.

2. Soirée "Années 80" du 20 Mai 2016 sur la Place du Millénaire

Question est posée au sujet de l'organisation du spectacle du 20/05/2016 sur la Place du Millénaire.

Monsieur le Maire précise que cette manifestation a eu lieu en partenariat entre la Mairie et les partenaires dont l'un est associatif et qu'une convention de mise à disposition a été signée.

3. Nuisances sonores

À en croire les nuisances sonores subies par certains habitants de Bagard ou Saint Christol, Il est demandé si une rave-partie a eu lieu ce weekend.

Monsieur le Maire dit qu'il ne s'agissait pas d'une rave-partie mais d'une fête sur un domaine privé.

4. Fête de l'école Maternelle Joliot Curie

Monsieur le Maire indique que la dernière demande concernant la fête de l'école Maternelle Joliot Curie est plus compatible par rapport aux moyens demandés et que pour des raisons de sécurité relatives au Plan Vigipirate, le Chemin de la Ferme sera fermé partiellement.

5. Bassins de rétention

Les bassins de rétention des lotissements sont un sujet de préoccupation par rapport au mauvais état des grillages.

Il est précisé que la réglementation préconise le nettoyage des exutoires.

6. Cross des écoles

Monsieur le Maire confirme que le cross des écoles a eu lieu le 20 Mai au Parc du Rouret.

7. Restaurant scolaire

Deux stagiaires seront mis à disposition pour des interventions dans les écoles concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire. Quant aux repas bio, ils sont maintenus à raison d'une fois par semaine.

8. Agenda

✚ "l'Été en Musique" : spectacle le Vendredi 17 Juin sur la Place du Millénaire.

✚ Cérémonie du 18 Juin "Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi", avec un dépôt de gerbe à 11H30.

**La séance du Conseil Municipal est levée à 22H35.
La prochaine séance aura lieu le Jeudi 7 Juillet 2016.**
